

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUSSIÈRES ET PRUNS

L'an deux mille onze, le dix sept juin à dix neuf heures, le conseil municipal de la Commune de BUSSIÈRES ET PRUNS, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Mme BREYSSE Josette.

Date de convocation : 9 juin 2011
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de présents : 8
Nombre de votants : 10

PRESENTS : MM SACHMATA Bernard, CROZET Patrice, BRUN Jean-Charles, Mme JUBIEN Valérie, M. BEAUFOL Emmanuel, Mme PERAZZI Dominique, M. VOISIN Claude

ABSENTS EXUSES : Mme PERREIN, M. CHATARD donne pouvoir à M. BRUN et M. VIVIER donne pouvoir à M. BEAUFOL

Claude VOISIN est désigné secrétaire de séance

ASSAINISSEMENT :

Madame le maire rappelle les termes de la délibération en date 19 juin 2008 concernant l'approbation du schéma.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de rajouter :

- les zones d'assainissement collectif **futures** – les bourgs de Bussièrés et Pruns
- les zones d'assainissement non collectif **futures** – les écarts, lieux-dits et Chazelles

Pour extrait conforme,
Bussièrés et Pruns, le 17 juin 2011

Le Maire,
Josette BREYSSE



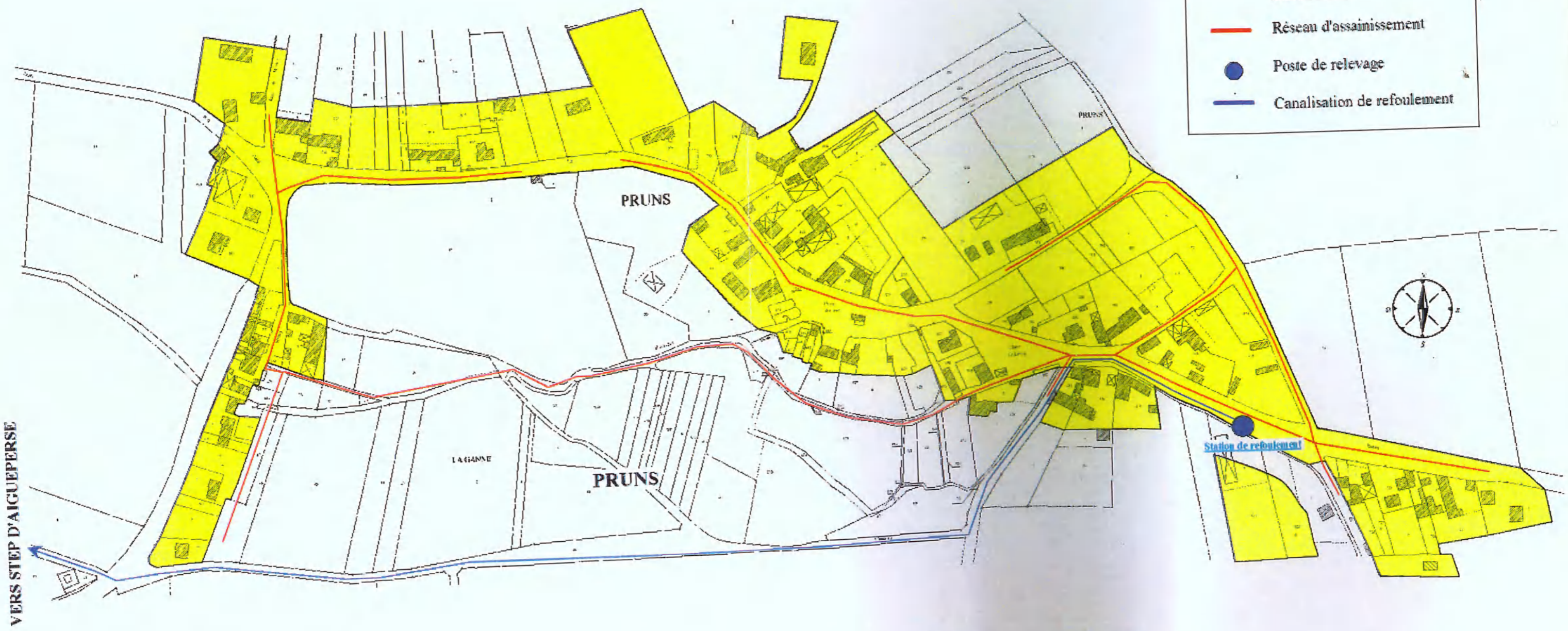
Annexe 2 : carte des réseaux projetés et du zonage en assainissement collectif sur le bourg de PRUNS

061

ECHELLE : 1 / 3 000

LEGENDE
Zonage en assainissement collectif

LEGENDE
Réseau d'assainissement
Poste de relevage
Canalisation de refoulement



COMMUNE BUSSIÈRES et PRUNS

Annexe 2 : carte des réseaux projetés et du zonage en assainissement collectif sur le bourg de BUSSIÈRES

VERS STEP D'AIGUEPERSE

061

ECHELLE : 1 / 3 000

LEGENDE
Zonage en assainissement collectif

LEGENDE
Réseau d'assainissement
Poste de relevage
Canalisation de refoulement

